



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LABELLE**



11 septembre 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Labelle tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le onze septembre deux-mille-dix-sept (11 septembre 2017) à dix-huit heures trente (18 h 30) à laquelle sont présents et forment quorum :

MM. Le conseiller Patrice Charette
Le conseiller Michel Lefebvre
Le conseiller Gaétan Marier

Sont absents : Le maire Gilbert Brassard
Le conseiller Robert Bergeron

Sous la présidence de M. le conseiller Claude Nantel, choisi par les membres du conseil pour présider l'assemblée en l'absence du maire et du maire suppléant (art. 158 C.M.). Aussi présente, Mme Claire Coulombe, secrétaire-trésorière et directrice générale.

Le siège numéro 2 est vacant.

La secrétaire-trésorière et directrice générale certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil le 6 septembre 2017.

3. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par la secrétaire-trésorière, le président déclare la séance ouverte. Il est 18 h 30.

4. RÉS. 248.09.2017 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par le conseiller Gaétan Marier
APPUYÉ par le conseiller Patrice Charette
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'adopter l'ordre du jour suivant:

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
11 SEPTEMBRE 2017
À 18 H 30**

ORDRE DU JOUR

- 1. Prière / Moment de réflexion**
- 2. Présences**
- 3. Ouverture de la séance**
- 4. Adoption de l'ordre du jour**
- 5. Appels d'offres et contrats**

5.1 Appel d'offres numéro 2017-11 relatif à des travaux de pavage au centre communautaire : Autorisation;



6. Période de questions et réponses

7. Levée de la séance

Adoptée

**5.1 RÉS. 249.09.2017 APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2017-11 RELATIF À
DES TRAVAUX DE PAVAGE AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE : AUTORISATION**

Il est PROPOSÉ par le conseiller Patrice Charette
APPUYÉ par le conseiller Michel Lefebvre
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'autoriser la directrice générale et le directeur des travaux publics à aller en appel d'offres sur invitation pour la réalisation de travaux de pavage au centre communautaire dans le cadre du programme d'infrastructures de Canada 150 (PIC-150).

Adoptée

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET RÉPONSES

Aucun citoyen n'est présent.

8. RÉS. 250.09.2017 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est PROPOSÉ par le conseiller Gaétan Marier
APPUYÉ par le conseiller Michel Lefebvre
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

Que la séance extraordinaire soit levée et terminée. Il est 18 h 35.

Adoptée

_(original signé)_____

Claude Nantel
Conseiller

_(original signé)_____

Claire Coulombe
Secrétaire-trésorière et
directrice générale

Je, Claude Nantel, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

_(original signé)_____

Claude Nantel
Conseiller